

Prévention des risques solaires

Publics :

- Elèves de maternelle et primaire
- Equipe pédagogique

Prérequis :

inscription de l'école à « Vivre avec le soleil »

Durée :

1h30 par classe

Dates :

À définir

Lieu :

Au sein de l'établissement

Coût des ateliers :

Gratuit

Intervenants :

- Professionnel(s) de santé
- ASEPT BFC
- FeMaSCo-BFC

Renseignements :

Les enfants sont particulièrement fragiles face aux expositions solaires. Pour pouvoir les protéger dans leurs activités en extérieur, les professionnels encadrants ont un rôle important à jouer.

Dans le cadre de nos missions de santé, d'éducation et de promotion sur les territoires, l'ASEPT BFC et la FeMaSCo-BFC s'engagent à sensibiliser les écoles aux risques liés à l'exposition au soleil.

A ce titre, nous déployons tous les ans avec les professionnels de santé de votre territoire, des actions de sensibilisation auprès des enfants et des enseignants.

Objectifs

- Sensibiliser les enfants et les enseignants aux risques d'exposition aux rayons du soleil.
- Promouvoir les comportements de prévention auprès des enfants et des encadrants.

Objectifs pédagogiques

- Définir le rôle du soleil sur la santé.
- Identifier les risques liés à l'exposition des rayons ultraviolets (les conséquences à court et long terme, facteurs de risques, ...).
- Décrire les moyens de protection adaptés aux enfants.
- Adapter sa posture professionnelle pour favoriser le développement de comportements favorables face aux risques solaires.
- Pour l'école, utilisation de l'outil « [Vivre Avec le Soleil](#) » en amont pour préparer l'intervention de sensibilisation ou en aval en complètement.

Etape 1 - Planification des ateliers

- Prise de contact par le professionnel de santé auprès d'écoles sur son territoire
- Définition de l'action (1 mois avant) : date, nombre de classes (4 classes maximum par jour), nombre d'élèves, lieux et nombre d'animateurs (sous réserve de disponibilité des animateurs).

Etape 2 – Identification des besoins

Ressources

- L'ASEPT et la FeMaSCo fournissent les supports pédagogiques : outils ludiques, documentation, goodies. Le matériel pour le coloriage en maternelle est fourni par l'école.
- L'école sera tenue de mettre à disposition :
 - 2 salles (ou espaces) pour les ateliers des élèves de maternelle
 - 3 salles (ou espaces) pour les ateliers des élèves de primaire
- L'école devra fournir 2-3 tables, 1 chaise et un accès à une prise électrique

Animation

- Pour les ateliers, 3 animateurs minimum sont nécessaires. Les enseignants volontaires sont les bienvenus pour renforcer l'équipe d'animation et avoir deux animateurs par atelier :
 - animateur ASEPT et/ou animateur FeMaSCo
 - Professionnels de santé
 - Enseignant

Etape 3 – Réalisation de l'action

- Présentation des animateurs et introduction de l'action : 10 mn
- Répartition des élèves sur les ateliers ludiques (jeux, quizz) sur la prévention des risques solaires : 2 ateliers pour les classes de maternelle et 3 ateliers pour les classes de primaire : changement d'atelier toutes les 20 mn
- Restitution et évaluation à chaud : 10 mn
- Distribution des flyers, goodies

Etape 4 – Evaluation et suivi

- Après l'action : questionnaire à l'intention des enseignants et encadrants pour recueillir leurs satisfactions et celles des élèves après l'action : à retourner dès que possible par mail.
- A 6 mois de l'action : questionnaire pour recueillir les changements de comportements observés auprès de l'équipe pédagogique et des élèves.